

**RÉUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 2 février 2018**

Suite au transfert des **zones d'activités économiques communales** faisant l'objet d'un transfert à la CCPL, notamment la ZA de la Meslerie et la ZA de la Maîtrise, la Commune approuve :

- l'attribution de compensation proposée ;
- les conditions de cession des parcelles et leur identification ;
- la mise à disposition des ZAE au profit de la CCPL ;
- la mise en œuvre de convention d'entretien de ces ZAE transférées.

**Vote des subventions ou crédits alloués 2018 avec 1% d'augmentation** et suppression du plafond de 1 700 € pour les associations sportives

A.D.M.R. de St Pierre la Cour : 4 394.00 €

S.P.A. : 200.00 €

A.F.M. : 59.00 €

A.F.R. pour la Halte Garderie

Parentale « La Ritournelle » : 115.20 €

PASS'SPORTS ECOLES : 150 €

Dojo Club : 1 624.00 €

St Ouen Basket Le Genest : 1189.00 €

T.T.I.C. : 300.00 €

Hermine St Ouennaise : 1 972.00 €

Tennis Club : 377.00 €

Société des Courses : 831.00 €

Anim'Toits : 496.00 €

Anim'Toits, fête communale : 2 020.00 €

Amicale Laïque : 269.00 €

Club la Joyeuse Equipe : 437.00 €

Troupe « Les Quat'Coins » : 309.00 €

Groupement Communal de Défense contre les

Organismes Nuisibles : 365.00 €

Amis du Musée Jean Chouan : 282.00 €

Country- La Belle Epoque : 300.00 €

MOUV' ST OUEN : 2 697.00 €

**Coopérative Scolaire de l'Ecole H Chantrel**

Sorties scolaires (7,56 € x 143 élèves) : 1 130.99 €

Fournitures scolaires (45.08 € x 143 élèves) : 6 446.44 €

Livres pédagogiques : 777.33 €

Projets pédagogiques (319.69 € x 6 classes) : 1 918.14 €

Classe transplantée (11.89 € x 9j x 33 élèves) : 3 531.33 €

**O.G.E.C. de l'école Sainte Thérèse**

Sorties scolaires (7,56 € x 93 élèves) : 703.08 €

Fournitures scolaires (45.08 € x 93 élèves) : 4 194.44 €

Livres pédagogiques (777.33/143 x 93) : 505.54 €

Frais de fonctionnement : 67 666.51 €

Projets pédagogiques (319.69 € x 4classes) : 1 278.76 €

Activités sportives et culturelles : 93.00 €

La Commune **renonce à son droit de préemption** parcelle cadastrée AB n° 4 au 1 place de l'Eglise.

Le Conseil Municipal a fixé le prix de vente du m<sup>2</sup> du lotissement le Clos des Ecuries à 55 € HT, soit 66 € TTC et confie à l'étude FOUGERET-TULOUP, la publicité, le dépôt de pièces et les actes de vente à intervenir.

Accord donné exceptionnellement pour le versement d'une **participation à la Commune de La Baconnière** pour la scolarisation d'un enfant pour un montant de 263.23 €.

Accord du Conseil Municipal pour la **participation aux frais scolaires de 386.00 €** d'un enfant en section gymnastique à l'école Marcel Pagnol à LAVAL.

Autorisation donnée à M. le Maire pour **solliciter une subvention près du Conseil départemental dans le cadre du produit des amendes de police** pour l'aménagement de sécurité en sortie de bourg route d'Olivet.

Décision d'accepter de participer au déficit pour 2017 du CLSH du **Centre de Loisirs du Genest St Isle**.

**Rapport des Commissions**

Commission Enfance, Jeunesse, Vie Sociale : les Commissions du **Conseil municipal d'enfants** ont retenu les projets sur lesquels elles allaient travailler. Les inscriptions aux **chantiers argent de poche 2018** se dérouleront du 9 juillet au 2 septembre pour le Musée et du 9 au 20 juillet pour les autres chantiers. Les inscriptions, à valider le 24 mars 2018 lors de la permanence à l'ALSH, seront précédées de **préinscriptions des jeunes les lundis soirs à l'ALSH**.

Commission Travaux, Bâtiments, Voirie, Réseaux : Les **travaux d'assainissement et de viabilisation du Clos des Ecuries** sont terminés. Ceux de **restauration du Musée** seront achevés pour l'ouverture du site au printemps.

Commission Urbanisme, Cadre de Vie et Agenda 21 : **PLUI** : Les Communes vont commencer à travailler sur la rédaction d'un règlement commun.

Commission Vie Associative et Culturelle, Communication : le **bulletin municipal** comportera un bon de refus pour la Recherche de Mines permettant ainsi de sensibiliser un maximum de foyers.

**Questions diverses**

**Projet de fusion** : M. le Maire informe que la CCPL proposera une charte de territoire pour préciser les souhaits des Communes du territoire.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : le vendredi 2 mars 2017 à 20H30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H35.